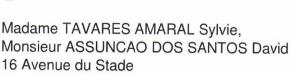
AKNECY

LA CONSEILLERE DELEGUEE A LA PETITE ENFANCE



74960 ANNECY



Chez Mr Rosario DOS SANTOS - MEYTHET

Annecy, le 14 mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'inscription le 19/01/2022 dans un établisement d'accueil petite enfance de la ville d'Annecy.

La commission d'admission a émis un avis favorable à votre demande.

Votre enfant Kyliana TAVARES AMARAL ASSUNCAO DOS SANTOS sera accueilli en septembre 2022 dans l'établissement suivant :

Multi accueil "Les crayons de couleur"

9 rue chantebise MEYTHET

74960 ANNECY.

Votre demande concerne 4 jours d'accueil : mardi [8h30 - 17h], mercredi [8h30 - 17h], jeudi [8h30 - 17h], vendredi [8h30 - 17h].

Aussi, nous vous demandons de prendre rapidement contact avec le responsable de la crèche aux coordonnées suivantes : BILLAT Marjorie (06 03 73 63 15) au plus tard deux semaines après la date de ce courrier.

Merci de retourner le coupon ci-dessous, complété et signé au point accueil petite enfance. A défaut, cette place sera attribuée à un autre enfant et votre dossier annulé.

La date d'entrée définitive sera établie avec le responsable de la crèche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Conseillère déléguée à la Petite Enfance

Christelle MERMILLOD-BLARDET

COUPON REPONSE TENANT LIEU D'ENGAGEMENT POUR LE CONTRAT A VENIR

A retourner au point accueil petite enfance – 19 rue Jean Mermoz – Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY email : petite.enfance@annecy.fr - 04 50 23 86 37

AU PLUS TARD 2 semaines après la date de ce courrier

Nous soussignés, Madame TAVARES AMARAL Sylvie, Monsieur ASSUNCAO DOS SANTOS David
acceptons la garde de notre enfant Kyliana TAVARES AMARAL ASSUNCAO DOS SANTOS (matricule : 167396)
à : Multi accueil "Les crayons de couleur" à partir de : septembre 2022
Refusons la place pour le motif suivant :
Et par conséquent, nous annulons notre demande
Fait à : ANNE CY , le 29/03/2022

Signature parent 1:

Vallare

Signature parent 2 :

les Santol